



AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS

SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

Carnet de Bord

3 octobre 2007

La Commission du Règlement et des Immunités, réunie à Strasbourg le 3 octobre 2007 sous la présidence de M. Gross (Suisse, SOC), en ce qui concerne :

– ***L'application et l'amendement de diverses dispositions du Règlement de l'Assemblée*** (*Rapporteur : M. Jurgens, Pays-Bas, SOC*) : a approuvé un rapport, adopté à l'unanimité un projet de résolution, en vue de leur présentation pour débat lors de la prochaine réunion de la Commission permanente (Bratislava, 23 novembre 2007) ;

– ***Prochaine réunion :***

- Paris (Bureau du Conseil de l'Europe), le 16 novembre 2007 à 9 h 30.

Mario Heinrich, Valérie Clamer

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée
Directeur Général au Secrétariat de l'Assemblée
Directeurs et tous les agents du Secrétariat de l'Assemblée
Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée
Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée

Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe